

Recherche doctrine

Par **Jeena31**, le **05/12/2011 à 18:47**

Bonjour, je cherche un site qui recueille tous les textes de la doctrine, si vous en connaissez.
Merci

Par **alex83**, le **05/12/2011 à 18:51**

Bonjour,

Un domaine précis ?

Sinon, Dalloz déjà pour commencer. Il faut passer par le site de votre université... ou, avoir un compte...

Par **Jeena31**, le **05/12/2011 à 18:54**

Oui, concernant les personnes physiques, notamment la personnalité juridique et sa naissance.

Par **marianne76**, le **05/12/2011 à 19:45**

[citation]Bonjour, je cherche un site qui recueille tous les textes de la doctrine, si vous en connaissez.

Merci

[/citation]

Tous les textes de la doctrine, sur un site ? Ce n'est pas possible. Plutôt que d'aller sur un site, allez à la bibliothèque et regardez les tables des revues généralistes comme Dalloz et Semaine juridique. Vous regardez dans doctrine sur le sujet qui vous intéresse et vous trouverez, les références des auteurs qui ont pu écrire dans la revue sur la question. Commencez par les tables 2010, les tables 2011 ne sont pas encore sorties.

Par **Jeena31**, le **05/12/2011 à 21:08**

C'est bien ce qui me semblait.

Je vous remercie!

Par **lamskd**, le **05/12/2011** à **22:42**

Par le site de votre université, vous pouvez avoir accès à toute la doctrine en allant sur Dalloz. Avec des références et des mots-clés vous devriez réussir à trouver ce que vous cherchez.

Par **Camille**, le **06/12/2011** à **10:06**

Bonjour,

Sachant que "*doctrine*" est une notion aux contours flous et fluctuants, parler de "toute la doctrine" ou de "tous les textes de doctrine", même sur un sujet particulier, est aussi illusoire que de vouloir dénombrer tous les grains de sable d'une plage, fut-elle limitée au domaine public maritime, et un "recueil" de "l'intégralité" de ces textes ne serait jamais terminé. Donc, il ne peut jamais s'agir d'autre chose que de "l'état actuel de la doctrine, tel que généralement admis par les milieux autorisés".

Et encore.

Et, bien entendu, aucun de ces ouvrages n'a un caractère officiel.

Un peu comme la "*jurisprudence*".

Par **marianne76**, le **06/12/2011** à **10:18**

[citation]Donc, il ne peut jamais s'agir d'autre chose que de "l'état actuel de la doctrine, tel que généralement admis par les milieux autorisés".

Et encore.

[/citation]

Oui et encore, sachant que la plupart du temps, la doctrine est divisée, il est en effet rare qu'elle soit unanime (comme en politique quoi).

Il faut donc voir les différents points de vues et tâcher de se faire sa propre opinion.

Par **Yn**, le **06/12/2011** à **10:50**

Le dalloz.fr (via le site de ton université), il est accessible et très complet, c'est largement suffisant pour commencer.

Si tu rencontres des problèmes pour tes recherches, n'hésite pas.

Par **Isidore Beautrelet**, le **07/11/2019** à **14:33**

Bonjour

Le mieux est d'utiliser DoctrinalPlus si votre BU y est abonné. Il s'agit d'une base de dépouillement. En tapant un mot clé, elle vous trouvera tous les articles qui ont été écrit là-dessus depuis 1993, il ne vous restera plus qu'à les rechercher sur les bases de données concernées à l'aide des références.

Pour votre note de jurisprudence, il faut avoir que "D." est l'abréviation pour Recueil Dalloz. Ainsi vous trouverez cet article dans le recueil Dalloz 2004 à la page 2601.

Pour ce faire vous allez sur la base donnée Dalloz puis vous cliquez sur l'onglet "documentation" puis recueil Dalloz, il ne vous reste plus qu'à dérouler pour trouver l'année 2004 et la page.